

Compte-rendu du Conseil d'UFR de physique Séance du 25 octobre 2018

Membres votants présents :

Atef Asnacios, Matteo Cacciari, Etienne Parizot (jusqu'à 15h10), Raphael Galicher, Matthias Gonzalez, Jaysen Nelayah (à partir de 14h50), François-Olivier Lacaille, Moreau Gabriel, Marc Arène,

Membres représentés : Angela Vasanelli par Atef Asnacios, Simona Mei par Matteo Cacciari, Cécile Roucelle par Raphael Galicher, Véronique Van Elewyck par Matthias Gonzalez, Edouard Kierlick par Jaysen Nelayah à partir de 14h50, Bouchu Lucie par François-Olivier Lacaille, Bayle Jean Baptiste par Gabriel Moreau, Verges Clara par Marc Arène

Invités permanents présents : Imane Boucenna, Virginie Dudons, François Graner, Christian Ricolleau, Francesco Nitti

Matteo Cacciari est président de séance. Virginie Dudons et Raphael Galicher sont secrétaires de séance.

La séance débute à 14h30.

1. Approbation du compte-rendu du CUFR du 07/09/2018

Le pv du CUFR du 07/09/2018 est approuvé par 12 voix pour et 3 abstentions.

2. Nomination d'un directeur adjoint à l'UFR

Vincent Repain devient directeur adjoint de MPQ. Le CUFR le remercie pour le travail effectué pendant plusieurs années.

Matteo Cacciari propose la nomination de Francesco Nitti pour le remplacer pour assurer la gestion et le suivi de l'ingénierie des bâtiments de l'UFR.

Cette proposition est accueillie favorablement et votée à l'unanimité des membres (15 votants).

3. Convention avec INSTN concernant la LP pro TPE

La convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'INSTN réalise des prestations de travaux pratiques dans le cadre de l'UE « Energie nucléaire et radioprotection » de la formation en alternance licence TPE conjointe avec Paris Sud.

Approuvée à l'unanimité (15 votants).

14h50 : arrivée de Jaysen Nelayah avec la procuration d'Edouard Kierlik (17 votants). Arrivée également de Francesco Nitti.

4. Préparation budget prévisionnel 2019

Budget prévisionnel plus précis que les années précédentes (meilleures prévisions par filière). Recettes prévisionnelles 2019 ~ 511k€ (sans les mécénats Bouygues et EDF).

En 2019, 117k€ grâce aux compensations d'enseignement des personnes qui ont obtenu une ERC. Par an, on peut s'attendre à avoir ~55k€/an pour 2 ERC jusqu'en 2022.

Le budget 2018 reporté en 2019 est de ~384k€ dont 144k€ de salaires (vacataires) alors qu'on pourrait dépenser plus.

Il y a l'abonnement APS (biblio) d'environ 20k€. L'UFR de Physique est la seule UFR à payer cet abonnement. Matteo Cacciari propose de demander à l'université de financer cet abonnement. Le CUFR accepte à l'unanimité.

Cela laisse environ 130k€+/-10k€ à dépenser. Il s'agit d'argent obtenu grâce à la "recherche" et Matteo propose de l'utiliser pour des actions "recherche". Par exemple, grossir l'enveloppe BQR. Cela pourrait aussi être utilisé pour des bourses pour le master international (5-10 bourses de quelques k€). On pourrait proposer des bourses pour inviter des chercheurs étrangers (mais risque d'avoir beaucoup de demandes).

5. Renouvellement du CS

Plusieurs membres du CS remplacés (fin de thèse, démission, etc). François Graner précise qu'un appel d'offre a été lancé et discuté en CS le 25/10/18 au matin.

- En remplacement d'Antoine KOUCHNER = Eric CHASSANDRE-MOTTIN
- En remplacement de Michela PETRINI = Mariana GRAÑA
- En remplacement des étudiants = Bastien ANCELIN et Louise MOUSSET
- En remplacement de Arnaud GRADOS = Véronique THEVENET

Départ d'Etienne Parizot à 15h10 (16 votants).

Vote favorable 12 pour moins 4 abstentions.

6. Campagne CRCT phase nationale et délégations CNRS 2019

➤ CRCT

Pas besoin de classement mais besoin d'un avis (favorable, très favorable, etc)

4 dossiers à soutenir

Le CS a tout de même classé les dossiers.

1. Cécile de Hosson
2. Nicolas Desprat
3. Tristan Beau
3. Antoine Petiteau

➤ Délégations

Très favorable

3 candidats acceptés automatiquement par le CNRS et qui doivent être classés premiers

Alain Sacuto (direction labo)
Cristiano Ciuti (direction labo)
Fabien Casse (co-direction labo)

Très favorable

Desprat Nicolas
Beau Tristan
Chaty Sylvain
Petiteau Antoine
Serreau Julien

Favorable

Sekimoto Ken
Bomben Marco
Patzak Thomas

Les classements et avis CRCT et Délégations sont approuvés à l'unanimité par le CUFR (16 votants).

7. Classement BQT

4 demandes ont été reçues

- ✓ Prévôt : amélioration de l'acoustique des salles pour 1.2k€/salle.
- ✓ Namane : rallye pedestre des personnels
- ✓ Browaey : ajout de câble HDMI dans toutes les salles avec vidéoprojecteur et ajout de appleTV (boitier connecté au vidéo pour pouvoir se connecter au vidéo en wifi) 1850€ pour toutes les salles
- ✓ Chevalier : ajout de ports d'attaches de vélo.

Le CUFR accepte à l'unanimité toutes les demandes (16 votants).

8. Point d'informations

➤ **Actions structurantes déposées à l'université**

9 demandes demandées en physique. 6 ont été financées = 233k€ au total.

Remarque : les nouveaux projets sont plus facilement soutenus que les projets de fonctionnement (salles propres, etc...).

➤ **Démission de Sylvie Rousset de la VP recherche de Paris Diderot** annoncée par Matteo

➤ **Commission des postes**

Retour de la commission des postes : 2 postes de PR: PR 46.3 sections 29/34 (fléché Luth/Lesia/APC/AIM) et PR 46.1 section 28 (fléché MPQ et MSC).

Il y a un retour de 2 directeurs de laboratoire (C2N et LERMA). car leur labo n'apparaissait pas Pour le C2N, il s'agit d'un choix de politique scientifique de l'UFR, qui a choisi de flécher le poste 46.1 sur MPQ et MSC. Pour le LERMA, il s'agit d'une erreur de l'UFR, la demande du

poste PR pour le LERMA apparaît dans la lettre écrite à l'UFR par le président de l'Observatoire de Paris, Claude Catala. Matteo Cacciari propose d'ajouter le LERMA et le CS est ok pour cela.

Le CUFR accepte d'ajouter le LERMA au poste PR 46.3 avec 6 abstentions et le reste pour (10 voix).

Il y a eu des questions au moment du CS pour comprendre les priorités par site (site intra- et extra-muros) des postes de PR. Raphael Galicher demande à ce que la question de "priorité de site" mise à l'ordre du jour soit discutée au prochain CUFR.

Matteo Cacciari annonce qu'il se propose d'organiser une réunion avec les MCF pour expliquer le contexte de pénurie des postes de professeur.

➤ **Message du CENS sur les formations Pro**

Imane Boucenna fait suite au CENS du 19/10/2018 et indique que les responsables des formations Pro se plaignent d'un manque de soutien pédagogique et d'une certaine flexibilité du soutien financier.

Matteo Cacciari se prononce sur le fonctionnement des formations professionnelles

Fonctionnement actuel

Pour l'année N-1, les formations font une prévision pour l'année N (recettes, prélèvement université de UFR, coût complet salaire + matériel).

Pendant l'année N, si les salaires dépassent la prévision (recettes trop faibles par exemple), le CUFR stoppe les dépenses de fonctionnement.

Fonctionnement passé

Toutes les dépenses de salaires étaient mélangées et le suivi des dépenses n'était pas fait. Un dépassement des recettes previsionnelles n'était pas facilement visible et pouvait obliger l'UFR à compenser sur d'autres ressources.

En 2018, Virginie et Louis ont traité tous les deux (plusieurs intervenants n'avaient pas été payés depuis 2016). Cela a utilisé une partie des moyens 2018. De plus, le mécénat Bouygues n'a pas été versé (50k€). L'UFR a été obligé de couper les dépenses de fonctionnement. Remarque : certaines formations sous-estimaient les salaires, et c'était l'UFR qui compensait. Cela n'est plus automatiquement le cas aujourd'hui car il y a eu un recensement précis.

En 2017, la contribution nette de l'UFR à TPE/IPE/E2S alors qu'ils avaient tous les mécénats fut de ~23k€.

Afin de mettre le soutien de l'UFR aux formations pro dans le contexte, il faut considerer que à l'UFR de physique il y a 7 ETP pour l'administration, et ~2.8 ETP (= 40%) sont utilisés pour la gestion des formations Pro qui ne représentent que 8% des étudiants (40 étudiants sur 522 étudiants hors L1-L2).

Matteo insiste que l'UFR a soutenu les formations Pro mais qu'elle ne peut pas soutenir des formations non équilibrées financièrement.

Imane : l'université a dit qu'elle soutiendrait les formations Pro. Elle doit assumer et aider les UFR.

Les collègues qui interviennent dans TPE/IPE pensaient que la formation rapportait de l'argent à l'UFR et que pour une fois où ils n'avaient pas un mécénat l'UFR ne leur faisait pas de cadeau. Il faut leur présenter l'étude réalisée par Matteo et Virginie qui montre qu'en fait l'UFR soutenait déjà ces formations. La direction de l'UFR va clarifier les chiffres avec les responsables de chaque formation.

L'université impose une nouvelle règle selon laquelle les formations ne peuvent pas dépenser tant que les recettes (mécénat et taxe d'apprentissage) ne sont pas arrivées.

Proposition de message à envoyer à l'UFR

L'UFR soutient politiquement les formations professionnelles qu'elle considère comme importantes et de qualité. L'UFR consacre 40% des ETP administratifs pour la gestion des formations Pro. Il faut cependant s'assurer de la soutenabilité financière de toutes les formations et des solutions viables seront recherchées en collaboration avec les responsables de filières

➤ **Prime des Biatss**

Christian Ricolleau indique que tous les ans, il y a une enveloppe qui vient de l'université pour des primes pour les biatss. A priori, il s'agit d'une prime au mérite vu le cadrage université. Par tradition, les agents de l'UFR souhaitent que cette prime soit répartie par catégorie (même montant pour tous les personnels d'une même catégorie).

Cette année, la prime par catégorie est Catégorie C = 550€ ; catégorie B = 380€ ; Catégorie A = 268€. Cela correspond à une augmentation d'environ 150€ par personne par rapport à l'an dernier.

Il restait alors 1003€ à distribuer.

La direction a alors demandé aux responsables (directeur de labo, etc) si des agents étaient à remercier en particulier pour 2018. Les noms de 10 agents ont été envoyés avec une argumentation.

La direction a choisi d'ajouter 100€ à la prime pour ces 10 agents.

En mars 2018, la commission Biatss a voté non à la modulation mais oui à une modulation à la marge. En octobre 2018, la même commission ne s'est pas prononcée (vote à 50/50, 5 biatss contre sur 6) sur cette modulation à la marge.

Atef Asnacios fait savoir que des personnels biatss se sont plaints après la réunion Biatss.

Il ajoute que la modulation a toujours existé mais qu'il faut être très prudent pour la mettre en place, afin d'éviter de trop grandes disparités entre les agents.

Départ de Matthias Gonzalez + procuration Véronique Van Elewyck (14 votants)

Matteo Cacciari demande au conseil de se prononcer sur la décision et les choix pris par la direction de l'UFR.

Le CUFR vote par 4 contre, 4 pour et 6 abstentions.

➤ **Prime exceptionnelle RA UFR**

Virginie Dudons a repris les activités de Mme Culot en CLD et a comblé en partie la perte d'un autre support. Cela a généré une charge de travail dense et de nombreuses heures de travail en plus.

La direction de l'UFR souhaite lui accorder une prime exceptionnelle sur les ressources propres de l'UFR.

Le CUFR accepte ce point à l'unanimité moins quatre abstentions.